

Direction générale
pour la recherche
et l'innovation

Paris, le

13 DEC. 2013

Service des entreprises,
du transfert de technologie
et de l'action régionale**DÉCISION D'AGRÉMENT**Département des politiques
d'incitation à la R&D des
entreprises1 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05www.recherche.gouv.fr

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu l'article 244 quater B du code général des impôts,

Vu la demande présentée par l'organisme,

Décide d'accorder l'agrément, prévu au II d bis de l'article 244 quater B du code
général des impôts pour les organismes de recherche privés, à :**AZTECH**

(siren : 534277124)

Cet agrément est accordé au titre des années : **2014, 2015, 2016.**Le renouvellement de cet agrément se fera sur demande expresse avant le terme
de la dernière année.Pour la ministre et par délégation :
Le chef du département des politiques
d'incitation à la R&D des entreprises
Christian Orfila